





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4587

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport : 23./1.6.63./1.9				
Type d'habitation : Maison □ appartement □ autres :				
Personne sur place :		- 11/1	11 200	
Adresse de la visite	9.0.4	Q W. 17.	DEC	
Date de Visite:	ent:	2.6		
Référentiel réglementaire : RGIE art. U 271 276 bis et dérogations 2 271 bi	s 🗆 278			
Reference procedure cocci Le BEEGIOW asbi . Of EOR-EIGT-110-E-11				
Description de l'installation visitée :	0			
Tension d'utilisation : Protection générale du brancher	ment: 📈	5 A a -	2001	
□3N400 V □3x230V ■2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : 2 no	mbre de circ	cuits terminau	x:とナS	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	15-			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou	
		ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé		X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		4.2		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		Y		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		Ly.		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		V		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations				
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Α ΜΩ		7		
Résistance de dispersion de la prise de terre		2		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individ	uel de l'agen	SOCOTECE	EL CILIM och	
Manquements / Notes :				
		*	1	
Voir ANVEXE				
·			CONTROL CO	
Conclusion:				
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer				
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à				
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📜 au terme de 18 mois après signature de l'acte de				
vente.	12		TE(
□ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. □ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité □ au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. □ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur: Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				
Nom et visa du demandeur pour réception :				
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	SBL, /			
1) PI Y				
CUFFARO Dence bena >				
	1/00	- in the same of t	1	





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0300 23/16 03 14/01

La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.	
Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.	
☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de	
terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits	
suivants: PALTOUT	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Que cofficets	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.	
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas	
suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).	
Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.	
☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
emode aux endroits survants.	
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
□ La peliture des fusibles au disignatour(s) plant pas adapté à la soction des conductours qu'ils protègant qu'	
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : Solon l'Ung	2
At there of colonial of Tener	
A sil a sil to the same of the RAFE	
A Homen de Sufferts adoftees a cesto in	3
moteriels a poste fixe. I sustallation	
électrique obsolète à recon de pons	7
done so totalité ainsider le collèr	1
et-le motivel a post-lète de	
denne sa totalité ainsirque le coffesse de le motiviel à post fixe dons 100000. L'act su l'aut le R.G.I.E.	1
right at a test out to the 11.6. It &	